

<p>COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2011</p>
--

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni publiquement lundi 24 Octobre 2011 à 20 h 30 en Mairie sous la Présidence de Daniel SERRE, Maire.

Présents: Mrs Daniel SERRE , Jean POUZACHE , Bruno LAURENT, Robert THEZIER, René FABRE, Michel LENFANT, Christian MARC , Régis OLLIER, Sébastien ROUX
Mmes Arlette BOUCHER, Françoise PLANTEVIN, Sylvie CONSTANT

Jeannine CASTELLUCCIO, Elisabeth GRATADOU, Monique TRENCHAT

Procurations de Pierre ROUME à Bruno LAURENT

Absentes : Sandrine HERRERA, Anne-Marie MIRABEL

1/ PARTICIPATIONS CLASSES DECOUVERTES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2011-2012

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de verser pour l'année scolaire 2011-2012 une participation égale à celle du département, soit 11 € par nuitée et par enfant de la Commune au titre du fonctionnement des classes découvertes maternelles et primaires des écoles publiques et privées.

2/ ACQUISITION DE LA PARCELLE DE TERRAIN E 145

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** l'acquisition d'un terrain de 3821 m², cadastré E 145 en partie, au prix de 305.680 € appartenant à M. VIANNET Michel, pour la réalisation d'un programme urbain d'équipements, de logements, de services et de commerces.

3/ AUTORISATION DEPOT PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** le Maire à déposer auprès des services de Direction Départementale des Territoires les dossiers de permis de construire concernant :

- La restructuration de la salle rurale d'animations culturelles et associatives (salle des fêtes)
- Local association bouliste et 8 jeux de boules

4/ CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE DE MEDECINE PROFESSIONNELLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** le Maire à signer la convention de mise à disposition du service de médecine professionnelle « santé au travail » avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche à compter du 1^{er} Janvier 2012.

5/ CONVENTIONS DE PROJET URBAIN PARTENARIAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** le Maire à signer toutes les conventions de projet urbain partenarial pour les opérations de construction à venir situées dans les zones urbaines et à urbaniser du PLU.

6/ SEBA : DEMANDE D'ADHESION DE LA COMMUNE DE ST ANDRE DE CRUZIERES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** l'adhésion de la Commune de ST ANDRE DE CRUZIERES au SEBA pour la compétence assainissement.

QUESTIONS DIVERSES

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la création d'un poste d'Ingénieur contractuel pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} Novembre 2011.

- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CLUB DE TENNIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle au Club de Tennis de 663 €.

Fin de la séance : 22 H 50

Le Maire
Daniel SERRE